



AVIS PUBLIC

ENTRÉE EN VIGUEUR DU RÈGLEMENT N° 700

AVIS est donné que lors d'une séance tenue le 4 août 2020, le conseil municipal de la Ville de Delson a adopté le règlement n° 700 intitulé : Règlement décrétant un emprunt de 2 203 000 \$ et une dépense du même montant pour des travaux de réfection d'infrastructures dans le cadre du Plan d'intervention 2020 pour les rues de Lucerne, Roy, Principale Sud et Demers

Ce règlement a été approuvé par le ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire le 14 août 2020.

Ce règlement est déposé au bureau du soussigné à l'hôtel de ville, situé au 50, rue Sainte-Thérèse à Delson, où toute personne intéressée peut en prendre connaissance pendant les heures régulières de bureau.

Ce règlement entre en vigueur conformément à la loi.

Donné à Delson, ce 14 août 2020.

Antoine Banville
Directeur du Service des affaires juridiques et greffier